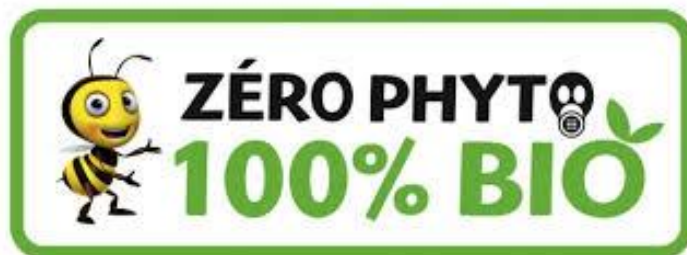
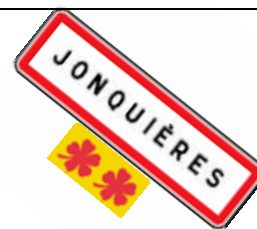


# JONQUIÈR'Infos

Bulletin de Février 2016

(Édition N°10)



## 👉 La Charte zéro phyto

Dans le bulletin du mois d'Avril 2015, nous avons évoqué les méfaits de l'utilisation des produits phytosanitaires au vu des menaces sur la biodiversité et la santé des êtres-vivants.

C'est pourquoi, au mois de Septembre 2015, la Commune s'est engagée en signant la Charte zéro phyto niveau 3 avec la Région et l'Agence de l'eau.

## PHILOSOPHIE DE LA DÉMARCHE

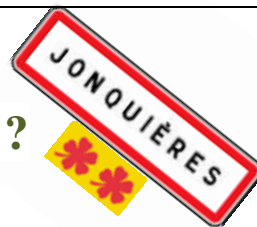
L'objectif de cette démarche est de supprimer les pesticides et promouvoir les démarches naturelles pour l'entretien de la voirie et des espaces verts.

Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel en y associant un cadre de vie de qualité.



Cette gestion s'inscrit dans le développement durable.

# POURQUOI ADHÉRER À CETTE CHARTE ?



Elle est une réponse à plusieurs enjeux majeurs.

## Enjeux environnementaux :

- ⇒ préserver la biodiversité des espaces naturels
- ⇒ limiter les pollutions (herbicides, pesticides...)
- ⇒ gérer les ressources naturelles : économie d'eau, gestion des déchets

## Enjeux culturels :

- ⇒ valoriser l'identité des paysages communaux
- ⇒ mettre en valeur les sites de prestige et patrimoniaux
- ⇒ diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier

## Enjeux sociaux :

- ⇒ améliorer le cadre de vie des habitants
- ⇒ éduquer le grand public à l'Environnement

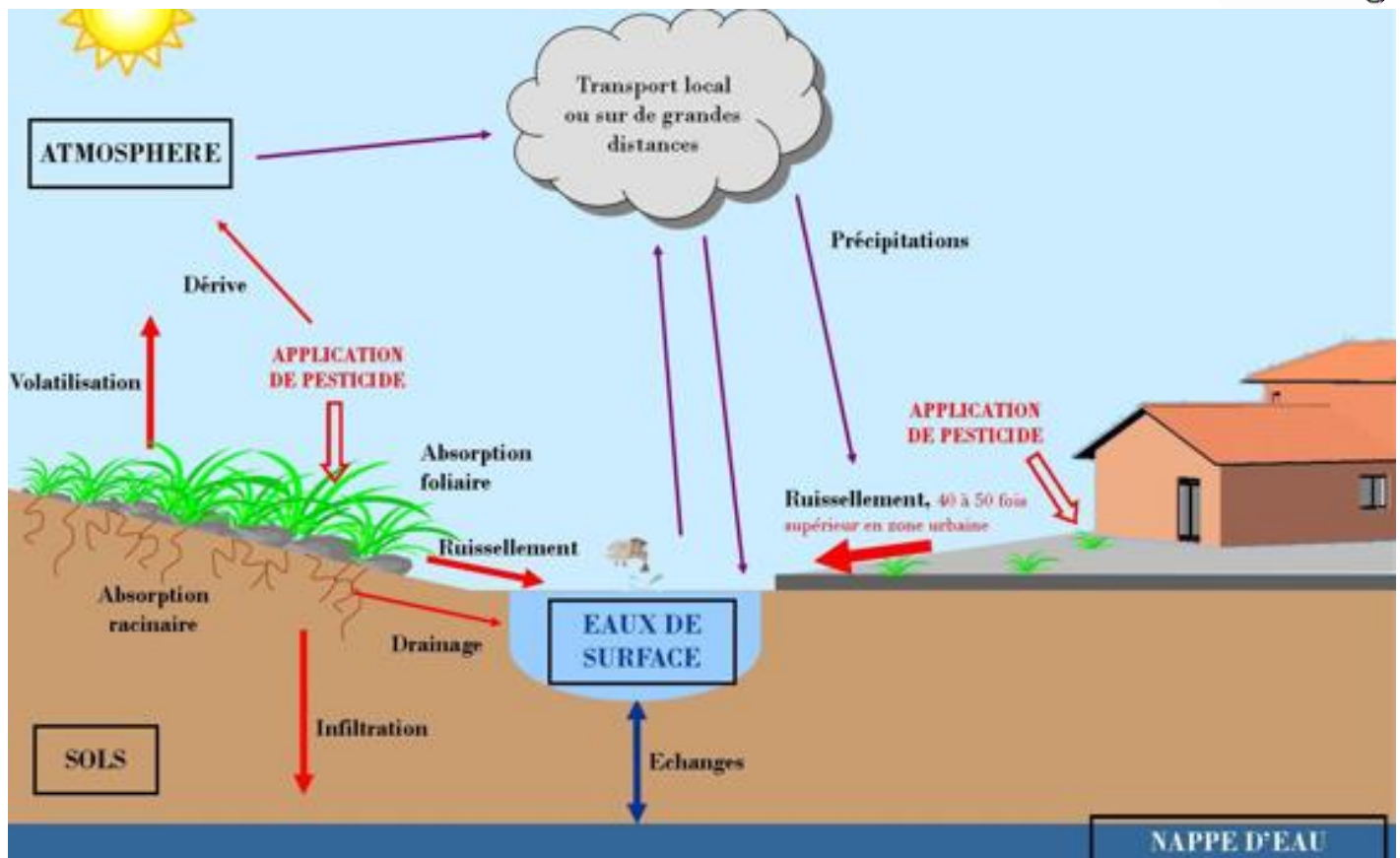
## Enjeux économiques :

- ⇒ optimiser les moyens humains, matériels et financiers
- ⇒ adapter le matériel (binage, faucheuse, broyeur...)



# PRODUITS CHIMIQUES : RAS LES BOTTES !

JONQUIÈRES



Son cycle est celui des eaux de pluie : absorption, infiltration, évaporation, ruissellement...

Les pesticides, une des familles des produits chimiques, se retrouvent partout : air, sous-sols, eau, nourriture, dans notre corps...

Les produits chimiques sont en partie responsables de la disparition d'espèces animales (abeilles, oiseaux, chauves-souris, batraciens...)

Ils ont des effets néfastes pour la santé (trouble du système hormonal, trouble du système immunitaire, trouble cardio-vasculaire, baisse de la fertilité, allergie, répercussion sur le système nerveux, cancer...)

Des études scientifiques analysent la corrélation entre les personnes exposées aux substances chimiques et la maladie d'Alzheimer et de Parkinson.

## QUELQUES EXEMPLES DE PROCÉDÉS INNOVANTS

### Le paillage

Composé de copeaux ou de broyats de végétaux, le paillage est déposé aux pieds des plantes. Il a plusieurs fonctions :

- ⇒ éviter la prolifération des mauvaises herbes
- ⇒ protéger le sol de l'érosion éolienne et hydraulique
- ⇒ conserver l'humidité du sol en limitant l'évaporation
- ⇒ enrichir le sol en matière organique



### La communication

- ⇒ auprès des élus, des habitants et des écoliers
- ⇒ auprès des Agents Communaux pour leurs méthodes de travail
- ⇒ pour expliquer la démarche, la partager et la « porter »

### La gestion appliquée par les particuliers

Si cette mise en œuvre a été conçue pour les Communes, les particuliers appliquent certains de ces principes dans leur quotidien (jardin, potager, cour...) et pratiquent un entretien adapté et écologique.

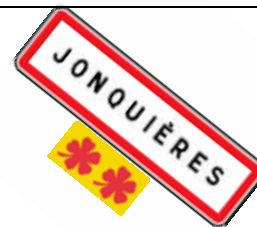
### Le désherbage thermique et au gaz

Il permet de remplacer le désherbage chimique lorsque le désherbage manuel n'est pas possible (grandes surfaces, passages fréquents...).

Il consiste à « ébouillanter » les herbes avec une projection de vapeur d'eau.

Il existe également des systèmes de désherbage thermique au gaz.

## QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES



### Gestion de la ressource en eau

- ⇒ choisir des végétaux adaptés et peu gourmands en eau : plantes vivaces, essences locales...
- ⇒ planter en pleine terre avec un paillage biodégradable permettant de maintenir l'humidité (plutôt qu'en jardinière ou en potée suspendue)
- ⇒ récupérer les eaux de pluie

### Conservation de la diversité floristique et faunistique

- ⇒ choisir des essences locales et diversifiées
- ⇒ supprimer les produits de traitements chimiques en utilisant des techniques alternatives
- ⇒ laisser des espaces « sauvages » et faucher avant la montée en graines

### Gestion des déchets

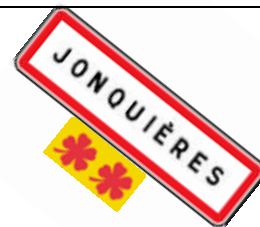
- ⇒ réduire la quantité de déchets en diminuant ou supprimant certains produits (bâche plastique, pot plastique...)
- ⇒ « recycler » les déchets verts (feuilles, déchets de tonte, de taille...) en compost ou en paillage

**En solution à ces problèmes,  
les entretiens de la voirie et des espaces verts se font  
désormais sans produits phytosanitaires  
mais avec du paillage dans les parterres fleuris,  
par le binage et par l'arrachage des herbes.**

**Chacun d'entre nous peut contribuer à cette évolution des mentalités  
en participant à ces pratiques dans sa propriété et sur sa devanture.**

**« Un espace plus naturel n'est pas un espace négligé »**

## 👉 Jonquières, village fleuri



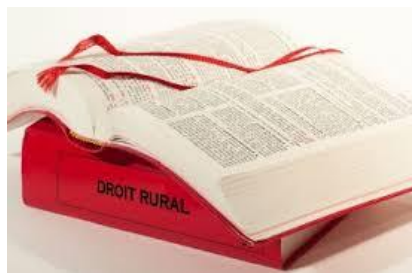
C'est grâce à votre participation ainsi qu'au remaniement des parterres de fleurs par la plantation de vivaces que notre village a pu conserver ses deux fleurs.



## 👉 La taille des haies

Chers riverains,

le Décret 2005-368 du 19 avril 2005

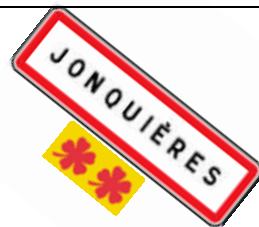


nous amène à vous rappeler les grandes lignes sur la taille des haies.

Songez à élaguer les végétaux de votre propriété à l'aplomb de la rue ou des chemins.

Veillez également à respecter les règles de distance par rapport à la limite de propriété (Article 672 du Code Civil)

# 👉 Le marathon des Printanières



## INSCRIPTION

jusqu'au 09 mars 2016 pour les inscriptions **papier**

et

jusqu'au 12 mars 2016 pour les inscriptions **internet**



L'édition des Printanières aura lieu  
**le Dimanche 20 mars 2016 à Compiègne**  
(déjà plus de 800 inscrits)

**NE TARDEZ PAS !**

Certaines épreuves risquent d'atteindre le nombre maximal de participants

**Nous avons besoin de 10 bénévoles pour tenir le stand de ravitaillement de Jonquières : inscrivez-vous en mairie !**

## Petit rappel des épreuves :

- ➡ une randonnée exclusivement en forêt de 10 km
- ➡ une course de 10 km entre la forêt, les bords de l'Oise et le centre-ville sur le thème « couettes et moustaches »
- ➡ un semi-marathon entre la forêt, l'Armistice, les bords de l'Oise et le centre-ville
- ➡ un marathon entre chemins, forêt, plaines et le centre-ville.  
(vous découvrirez sept Communes de l'A.R.C.)
- ➡ un trimarathon (inscrivez-vous à 3)  
le premier fera le marathon, le second le rejoindra au kilomètre 21 et le troisième au kilomètre 30, vous finirez main dans la main

## 👉 **Trophées de la réussite**

Nous récompenserons à nouveau les habitants qui se sont illustrés par leur civisme, leur résultat sportif, leur résultat scolaire, leur innovation...

Profitez de cette opportunité pour vous faire connaître en mairie.

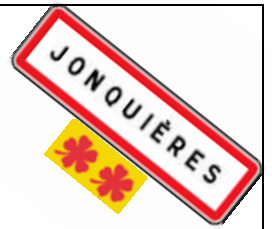
## 👉 **Le baby-sitting**

Les habitants, jeunes ou moins jeunes, ayant des compétences pour proposer leurs services de baby-sitting, peuvent se faire connaître auprès de la Mairie.

Communiquez vos compétences, vos disponibilités et votre tarif, nous indiquerons ces informations sur le site internet de la Mairie.







## **Merci au civisme de nos habitants**

Grâce au civisme de deux habitants du village, nous avons pu identifier le chauffeur ayant raccroché les deux poteaux du passage piétons, rue du Château.



La Mairie a pu ainsi se faire indemniser par l'assurance du chauffeur.

## **Les conflits d'ordre privé**

Le trouble de voisinage est défini par « tout inconvénient ou toute gêne que l'on subit à cause de son voisin ».

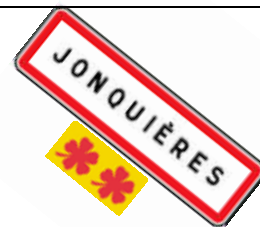
C'est un contentieux qui relève du Droit Privé ; le Maire ne peut donc pas intervenir directement dans un tel conflit.

Le Maire peut éventuellement rappeler les règles de bienséance qui s'appliquent, en particulier celles du Code Civil, et inviter les protagonistes à saisir le Juge Civil ou à s'adresser au Conciliateur de Justice, présent au Tribunal d'Instance, par simple lettre ou demande verbale.

Le recours au conciliateur est gratuit.



## **Télévision : passage à la Haute Définition**



Le passage à la TNT HD aura lieu le 05 avril 2016.

Dans la nuit du 04 au 05 avril prochain, les chaînes nationales gratuites de la TNT (télévision actuelle) passeront à la TNT HD (télévision Haute Définition).

Les Français recevront donc l'ensemble de ces chaînes avec une meilleure qualité d'image et de son.

Après cette date, les téléspectateurs qui reçoivent actuellement la télévision par l'antenne râteau ne recevront plus leurs chaînes.

**Testez dès maintenant la compatibilité de votre téléviseur.  
Allumez votre télévision, sur la chaîne numéro 7 par exemple,  
le logo « HD » doit apparaître en haut de votre écran.**



Auquel cas, il faudra soit vous équiper d'un adaptateur TNT HD, soit acheter un nouveau téléviseur.

Quoiqu'il en soit, le 05 avril, il faudra faire une recherche et une mémorisation des chaînes (appelées « rescan ») pour retrouver l'ensemble des chaînes diffusées en qualité HD.

**Depuis le 28 janvier, toutes les personnes, de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télévision par l'antenne râteau peuvent prendre rendez-vous en appelant le 0970 818 818. Un facteur les aidera dans l'installation de leur équipement TNT HD.**

En effet, La Poste a été sélectionnée pour assurer cette prestation sur tout le territoire national.

## ➡ **Rendons nos trottoirs aux piétons**

Pensez aux piétons et évitez de vous garer sur les trottoirs.



Cette pratique rend d'autant plus dangereuse la circulation des enfants et des personnes âgées beaucoup moins alertes face aux dangers.

## ➡ **La page des Associations**

### *Comité des Fêtes pour Jeunes et Moins Jeunes*

**REPAS DANSANT à la Salle Le Grand Pré  
le Samedi 19 mars 2016 à 20h00**

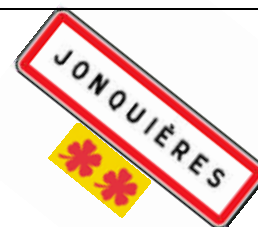
### *Compagnie d'Arc de Jonquières*

**LE TIR À L'OISEAU dans la clairière des Archers  
le Lundi 28 mars 2016 à 09h30**  
Compétition traditionnelle du lundi de Pâques

### *Comité des Fêtes pour Jeunes et Moins Jeunes*

**SORTIE - JOURNÉE DÉCOUVERTE  
le Dimanche 22 mai 2016**

Ce mois-ci, une Association à l'honneur



## *Association Créations-Récréations*

### Petit mot

*Le 16 janvier 2016, l'Association Créations-Récréations a tenu son Assemblée Générale.*

*Nous avons pour objectif principal de créer du lien social en rassemblant les personnes autour d'activités manuelles et autres.*

*Toutes les semaines, les adhérents se réunissent dans la Salle annexe de la Mairie.*

*Le Mercredi de 20h00 à 22h00 pour une activité de cartonnage.*

*Le Jeudi de 14h00 à 16h30 pour des activités diverses et variées.*

*N'hésitez pas à venir nous rejoindre.*

### **DATE À RETENIR**

**ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 5 ANS**

**le Samedi 19 mars 2016 de 14h00 à 17h00**

Lieu :  
école de Jonquières



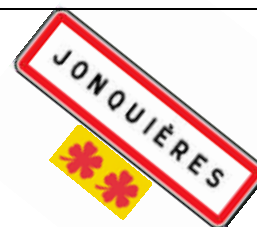
Participation :  
5 euros

**Inscription et renseignements :**

**Aline GUIBERT : 06.82.34.69.29 / Sylvie MÉCIAR : 06.75.12.35.63**

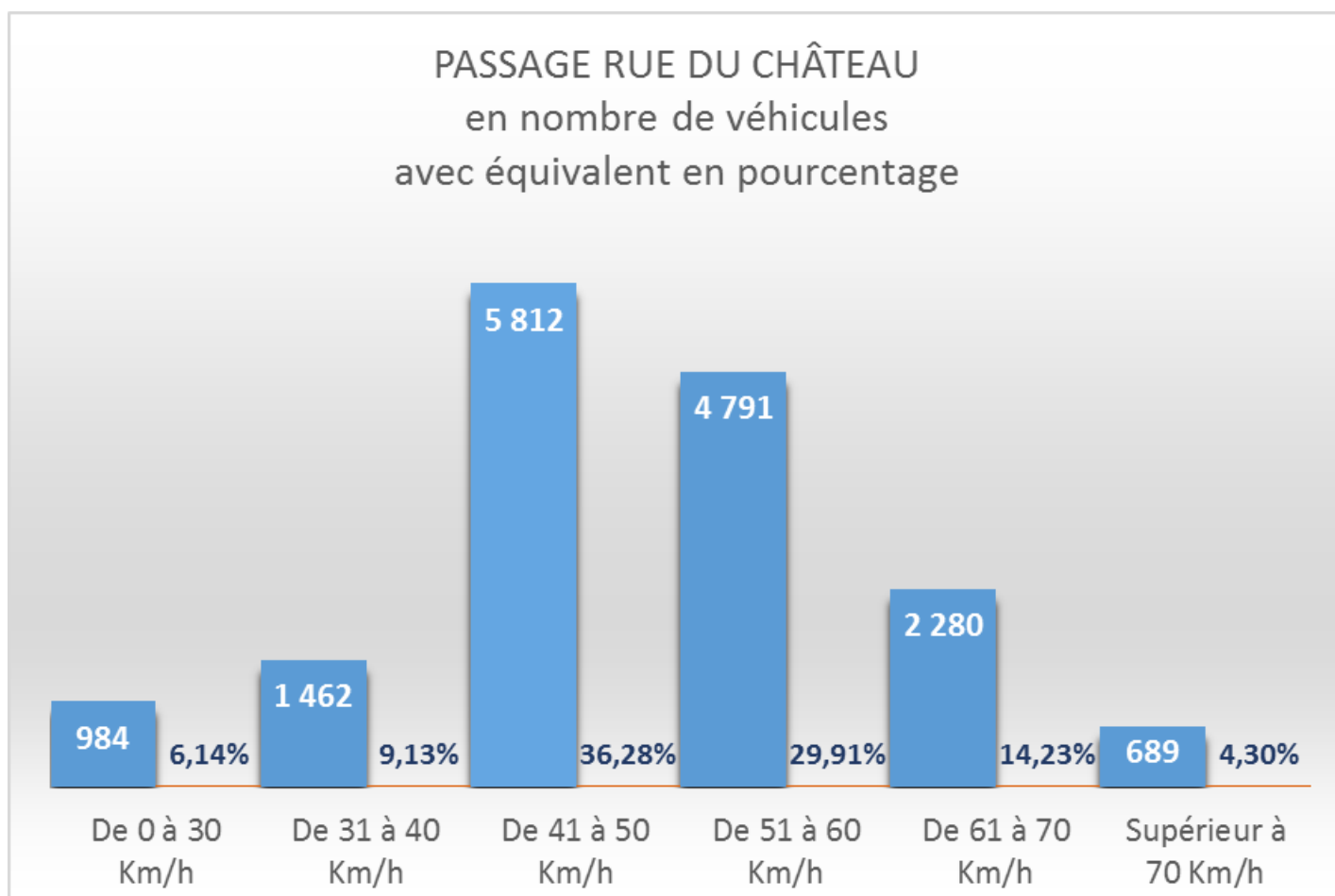


## 👉 La sécurité routière toujours en tête



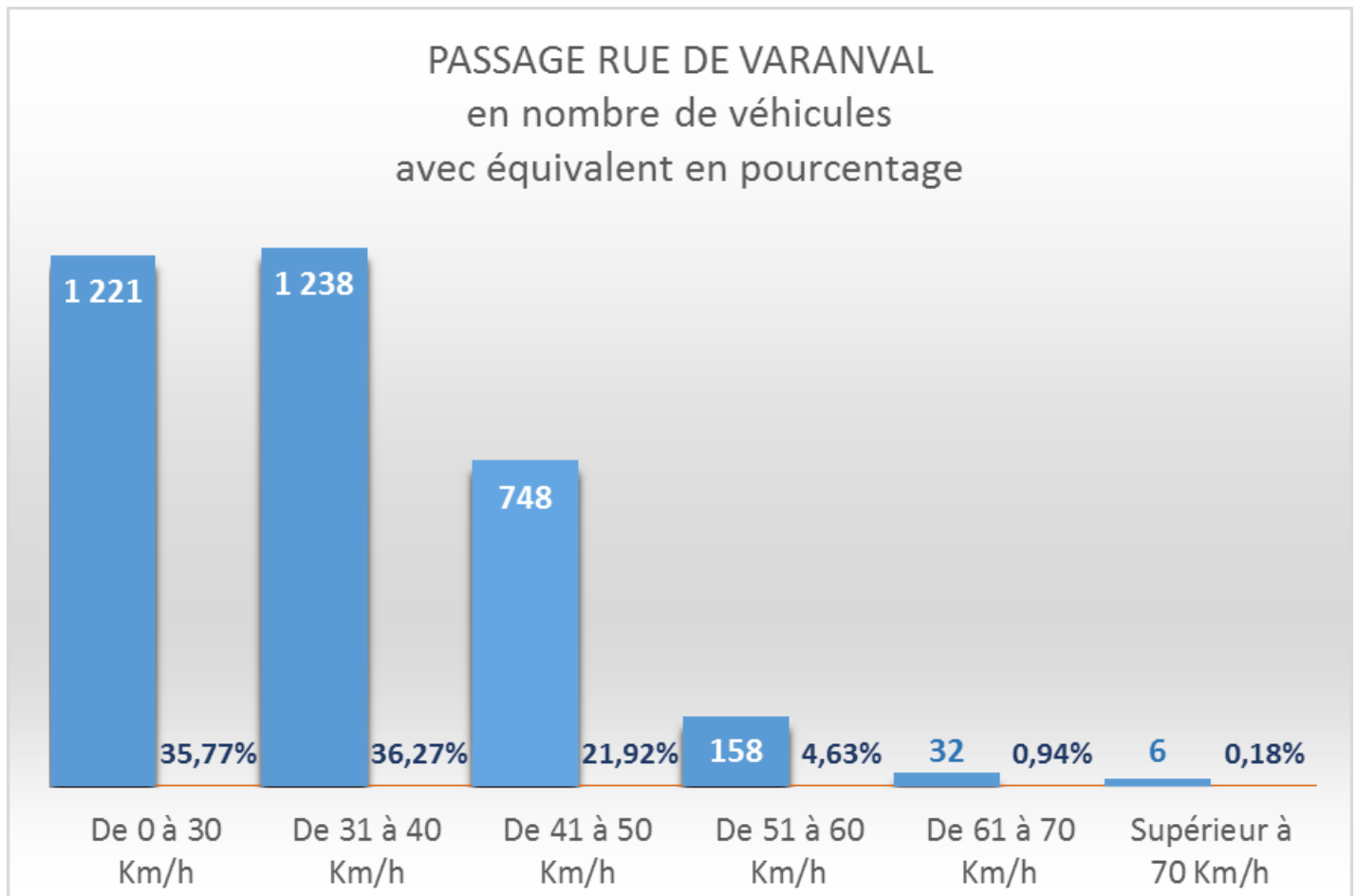
### RÉSULTAT SUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2015

**Au niveau de la rue du Château**, il a été enregistré 16 018 véhicules dans le sens entrant (c'est-à-dire le village de Le Meux dos aux automobilistes).



Il a pourtant été enregistré, de manière intolérable, un véhicule roulant à 114 Km/h.

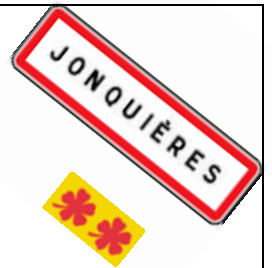
**Au niveau de la rue de Varanval, il a été enregistré 3 403 véhicules dans le sens entrant (c'est-à-dire le village de Varanval dos aux automobilistes).**



Il a pourtant été enregistré, de manière regrettable, un véhicule roulant à 85 Km/h.

**Au vu de ces résultats, nous ferons intervenir la brigade motorisée afin de positionner un radar mobile.**

☞ **La chasse aux œufs...**



Nous invitons l'ensemble des enfants du village\*

pour une chasse aux œufs

**le Dimanche 27 mars 2016 à 10h00**

au City Stade.



*\* (Participation possible pour les enfants jusqu'à 11 ans inclus)*

**L'ensemble de l'équipe municipale  
vous souhaite de bonnes fêtes de Pâques.**